

DOSSIER DE PRESSE

Plaidoyer pour la

RECONNAISSANCE D'UN STATUT FISCAL DU PROTECTEUR FAMILIAL

p.2

**Qui sommes-
nous ?**

p.4

**Pourquoi ce
plaidoyer ?**

p.6

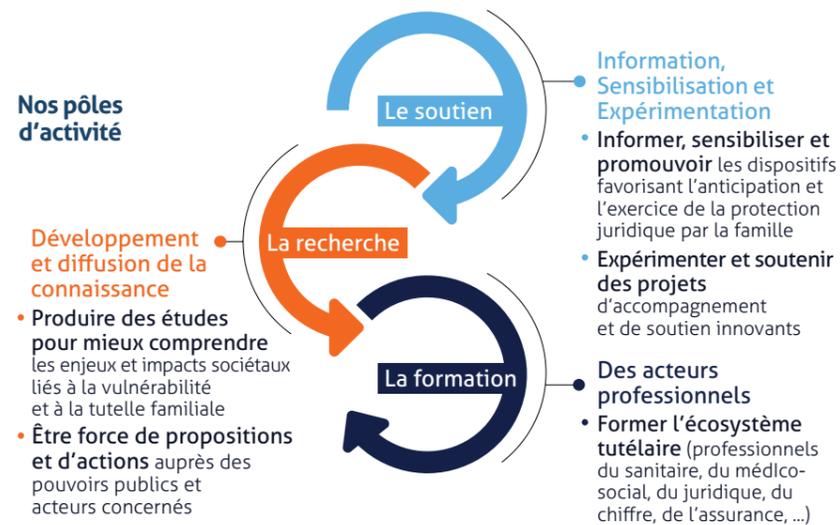
**Solutions
fiscales**



AUX CÔTÉS DES AIDANTS
QUI PROTÈGENT

QUI SOMMES-NOUS ?

France TUTELLE est une association reconnue d'intérêt général qui a pour mission, partout en France, de sensibiliser, informer, conseiller et guider toute personne qui se questionne sur la vulnérabilité, les conséquences juridiques qui peuvent en découler. Elle se dote pour cela d'un pôle soutien, d'un pôle recherche avec pour mission de développer la connaissance et l'innovation en matière d'accompagnement des familles et d'un pôle formation à destination des professionnels et au service des familles.



Nos valeurs

- Solidarité
- Engagement
- Intégrité
- Expertise
- Innovation

ÉDITO

Reconnaître les protecteurs familiaux pour le service rendu à la société

France TUTELLE est une association loi 1901, reconnue d'intérêt générale. Elle oeuvre pour améliorer la condition des aidants et des protecteurs familiaux. L'association souhaite les fédérer et ainsi, au-delà de l'accompagnement, leur permettre de faire entendre leur voix et celles des proches qu'ils protègent.

Depuis plus de huit ans, France TUTELLE, que je préside, vient en aide aux familles qui exercent une mesure de protection juridique (tutelle, curatelle, habilitation familiale, mandat de protection future, ...) en leur livrant notamment de l'information et des conseils à travers notre plateforme nationale téléphonique gratuite.

Au-delà de ce soutien, l'association oeuvre pour faire avancer la cause en mettant en évidence, grâce à son Pôle Recherche, les difficultés, les attentes et les besoins des protecteurs familiaux. Dans ce cadre, France TUTELLE imagine et propose des solutions concrètes et impactantes au bénéfice de ces familles.

Rappelons qu'en France, plus de 500 000 proches exercent cette mission au titre de la solidarité familiale, sans contreparties, ni formation, et ce, bien souvent, en plus de leur rôle d'aidant.

Au regard de ces réalités, notre Comité d'Experts, que je remercie, a souhaité réfléchir ce premier semestre 2023 aux réponses pouvant être proposées pour améliorer le statut de ces protecteurs familiaux. Le point de départ de notre réflexion a été d'imaginer un moyen de mettre en lumière et valoriser le rôle social que ces familles jouent de manière invisible et silencieuse.

C'est pourquoi, France TUTELLE lance, avec ce plaidoyer, un appel à tous les acteurs politiques, institutionnels, professionnels et associatifs en faveur de la reconnaissance d'un statut fiscal du protecteur familial.

Il nous semble que cette proposition serait une réponse à la hauteur de l'exigence d'équité que nous devons collectivement à toutes ces familles touchées par la vulnérabilité d'un proche.



Pour consulter
le Communiqué de presse

CLIQUEZ ICI

POURQUOI CE PLAIDOYER ?

Un nombre croissant de protecteurs familiaux

En France, entre **800 000 et 1 million de personnes** vulnérables¹ seraient protégées par une mesure de protection (tutelle, curatelle, habilitation, mandat...). Dans un contexte de vieillissement de la population, le principe de **primauté familiale** en matière de protection judiciaire ainsi que l'essor du nombre d'**habilitations familiales** ou de **mandats de protection future** vont accroître le nombre de protecteurs familiaux.

1. Selon les estimations portées par les Fédérations de professionnels

Reconnaître l'utilité sociale des protecteurs familiaux

Sans l'existence de ces protecteurs familiaux, plus de **500 000 personnes vulnérables** devraient être accompagnées par le secteur public, associatif ou libéral, **nécessitant des financements publics pérennes dédiés**. Or, lorsque le contexte familial le permet, ces proches **acceptent, au titre de la solidarité familiale**, d'assumer ce rôle **sans contreparties, ni formation**.

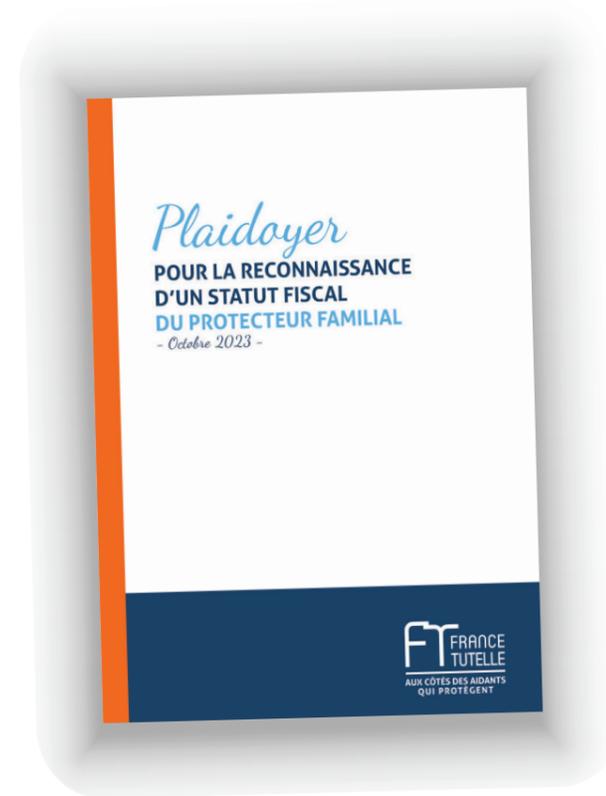
Rendre visible le rôle et la place des protecteurs familiaux

France TUTELLE souhaite **faire entendre la voix** et les attentes des protecteurs familiaux. Leur rôle est bien souvent **invisible**, tout comme leur parole qui est **rarement portée et entendue**. Et pourtant, **six mesures** de protection judiciaire **sur dix²** sont confiées à la famille sans contreparties.

2. Les chiffres clés de la Justice - Édition 2022. Ministère de la Justice.

Une exigence d'équité et d'universalité

Être protecteur familial se surajoute **bien souvent** au rôle **d'aidant**. Cela peut durer plusieurs années et s'avérer **lourd de responsabilités, de temps, d'énergie et de sacrifices**. Par sa logique redistributive et incitative, la **loi fiscale** est un instrument **équitable et juste** au regard de la mission **d'intérêt général** exercée par ces familles.



« Avec ce plaidoyer, France Tutelle souhaite alerter et sensibiliser l'ensemble des institutions et organisations concourant, de près ou de loin, à l'accompagnement des personnes vulnérables et de leurs proches aidants »

Pour consulter le plaidoyer pour la reconnaissance d'un statut fiscal du protecteur familial :

[CLIQUEZ ICI](#)

EN BREF

- En France, les protecteurs familiaux (tuteurs, curateurs, habilités familiaux mandataires) représenteraient plus de la moitié des personnes en charge d'une mesure de protection. **Plus de 500 000 d'entre eux ont donc la mission d'administrer les affaires personnelles et/ou patrimoniales** de leur proche vulnérable et de veiller au respect de leurs droits, sous le contrôle du juge.
 - Les tendances actuelles montrent une **proportion toujours plus importante du nombre de mesures exercées par les familles depuis 2020**, du fait notamment de l'augmentation croissante du nombre d'habilitations familiales depuis 2016. Le nombre de mandats de protection future demeure une donnée difficilement exploitable, faute de registre national.
 - Dans la majorité des cas, ce **rôle est une charge supplémentaire qui vient en plus de l'aide et du soutien** que les protecteurs familiaux apportent au quotidien en tant qu'aidant familial.
 - Rappelons que ces familles exercent cette mission **au titre de la solidarité familiale, sans formation, ni contreparties.**
 - Reconnaître un statut fiscal pour le protecteur familial participerait à **mettre en lumière et à valoriser le rôle social que ces familles jouent de manière invisible et silencieuse.**
 - Selon notre « *Enquête Flash Fiscalité France TUTELLE 2023* », les sommes engagées par le protecteur familial se situeraient principalement **entre 100 et 1 000 euros par an** sans récupération sur les deniers de la personne protégée.
- Ces estimations ne tiennent pas compte :
- du temps consacré, estimé entre 120 et 240 heures par an,
 - de l'impact médical et psychologique lié à la mission exercée,
 - des renoncements/adaptations de la vie quotidienne.

DEUX SOLUTIONS FISCALES *relative à l'impôt sur le revenu et sur le patrimoine*

Pour répondre à la pluralité des situations et des publics, deux solutions fiscales sont proposées :

1 *Solution fiscale relative à l'impôt sur le revenu : le crédit d'impôt*

Reconnaître le rôle du protecteur familial tout au long de la mesure avec un crédit d'impôt de 500 euros par an en sa faveur.

2 *Solution fiscale relative à l'impôt sur le patrimoine : la réduction des droits de succession*

Reconnaître le rôle joué par le passé dans la gestion patrimoniale de la personne protégée par le protecteur familial avec une réduction de 500 euros par année civile d'exercice, constatée au décès, sur les droits de succession.

La prise en compte de ces propositions affirmera la place et le rôle que notre société souhaite accorder à la famille dans l'accompagnement social, psychologique, administratif, financier, juridique et personnel des personnes vulnérables.

CONTACT PRESSE

Contacts relations presse

Jean-François Kitten : +33 6 11 29 30 28 – jf@licencek.com
Jérémy Cariddi : +33 7 66 39 75 99 – j.cariddi@licencek.com
Thérèse-Marie Communal : +33 6 28 16 56 91 – tm.communal@licencek.com

Contacts France TUTELLE

Boris Lachaud : +33 7 60 06 91 86 – b.lachaud@francetutelle.org

France TUTELLE
- Aux côtés des aidants qui protègent -

633 chemin des Plaines, 06370 Mouans-Sartoux
www.francetutelle.org

